

Exemple de scénario pédagogique « CONSTRUIRE UN REGLEMENT »

I) Faire émerger les besoins des élèves

I.1) Réflexion personnelle

Sur une feuille, vous écrivez vos besoins : de quoi avez-vous besoin pour être bien à l'école ? N'écrivez pas des phrases, juste des mots (avec les non-scripteurs : dictée à l'adulte, ou temps collectif directement).

I.2) Confrontations, par groupes¹

Sur une nouvelle feuille, vous devez regrouper vos besoins.

I.3) Institutionnalisation, groupe-classe

Je suis au tableau pour faire secrétaire de la classe. Je vais juste écrire les idées de chaque groupe. Chaque rapporteur a le droit de dire 1 mot. On commence avec toi, Barnabé, quel mot est-ce que tu nous offres ? Pour être bien à l'école, vous avez besoin de... ?

- « Avoir mes affaires ».

- « Avoir mes affaires », je note. Rapporteur suivant, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'idées nouvelles.

Travail de l'adulte en fin de séance : photocopier cette liste, 1 feuille/groupe.

II) Classer les besoins des élèves

II.1) Amorce collective

La dernière fois, nous avons listé tous vos besoins pour être bien à l'école. Si on écrit une phrase pour chacun de ces besoins, on va avoir un règlement trop long, illisible. Donc, le travail d'aujourd'hui est de trier ces besoins, les classer, les regrouper par thèmes, avec un « mot-clé ». Par exemple, tous les besoins qui parlent de travail, on peut les regrouper dans le mot-clé « travail ». Tous les besoins qui parlent de sécurité, dans le mot-clé « sécurité ». Etc... On en fait quelques uns ensemble, pour que tout le monde comprenne la consigne.

II.2) Recherche et confrontations, par groupes

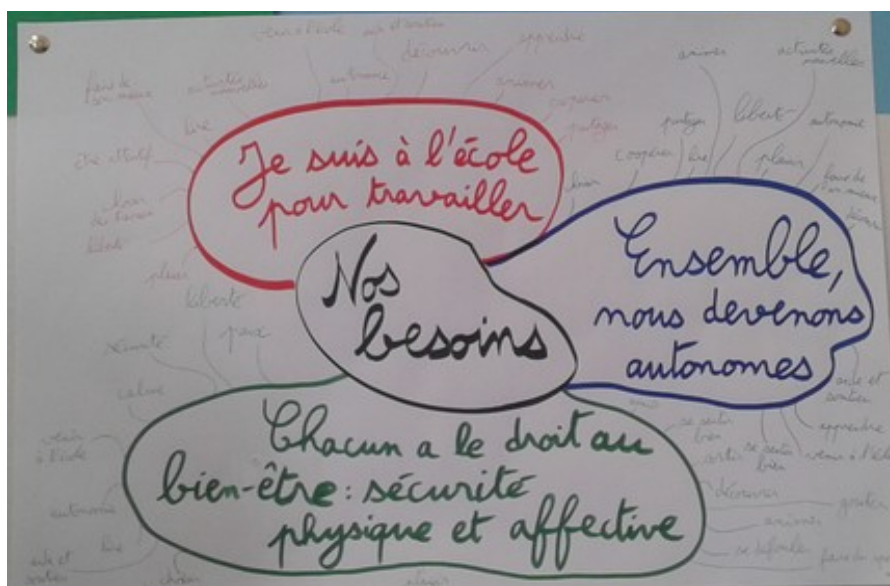
Maintenant que tout le monde a compris, à vous de jouer, par groupes (on prend soin de ré-établir les groupes selon le protocole « travail de groupes ») : vous pouvez découper les besoins pour faire des groupes de mots, vous pouvez recopier sur une autre feuille... à vous de choisir votre forme.

Pendant le travail des groupes, circuler, observer, faire argumenter, faire discuter, créer de la confrontation intellectuelle, de la réflexion, du doute.

II.3) Institutionnalisation, groupe-classe

Bien, le temps est écoulé, nous allons regrouper vos idées. Quels mots-clés avez-vous trouvés ? (même protocole qu'à la phase I-3).

Les rapporteurs donnent les mots-clés de leur groupe. On confronte tous ces mots-clés, on regroupe ce qui est regroupable. De près ou de loin, et d'expérience, nous devrions obtenir sensiblement 3 grands mots-clés sous lesquels on peut regrouper tous les besoins exprimés en phase I : « **travail** », « **sécurité** », « **bien-être** ».



Exemple de regroupement des besoins exprimés

1 **ibid**, « Comment lancer un premier travail de groupe ? », p.....

III) Faire apparaître le lien entre Loi et besoins

III.1) Apport de l'adulte

Nous avons plein de besoins, que l'on a regroupés en 3 grands « mots-clés ».

Mais, pour avoir un règlement clair, lisible, court, il faut maintenant des phrases.

Est-ce que l'on peut inventer 1 phrase par mot-clé ?

Ici, on peut faire chercher un peu les élèves si on veut, prendre des propositions, les faire re-chercher en groupes. On peut aussi poser les 3 phrases nous-mêmes : le travail vient des enfants de toutes façons, puisque nous sommes partis de leurs besoins, ce qu'on ne manquera pas de rappeler. Pour des raisons de temps, nous préférons cette dernière solution.

Exemple de phrases issues des mots-clés :

- **Mot-clé « Travail » :**
Tout le monde est à l'école pour travailler et apprendre : chacun fait de son mieux, et l'enseignant-e est là pour tous les élèves.

- **Mot-clé « Sécurité » :**
Tout le monde a le droit d'être en sécurité physique et affective : se sentir bien dans sa tête et dans son corps.

- **Mot-clé « Bien-être » :**
Tout le monde a le droit de travailler dans de bonnes conditions matérielles.

III.2) Différence entre « Lois » et « Règles »

Faire chercher les définitions dans le dictionnaire. Ce qui est à mettre en évidence :

- **Loi = s'applique à tous et toutes**, quelles que soient les circonstances.

- **Règles = circonstances particulières** à un groupe social. Règles d'application de la Loi.

La Loi prévoit donc TOUTES les situations pour que la vie collective se déroule au mieux. Sa formulation est donc suffisamment large et englobante. Elle pourrait convenir à n'importe quelle classe de France. Elle n'est pas négociable, elle est le cadre immuable.

Les règles, elles, peuvent être précises, et ne convenir qu'à une classe en particulier, qui a décidé cela, en accord avec la Loi. Exemple : « aller aux toilettes ». Chaque classe va établir sa propre règle. « Avoir une bouteille d'eau en classe », même chose.

On tourne toujours les phrases en positif (=on évite ou on reformule les négations). On fait des exemples ensemble, jusqu'à pouvoir laisser les élèves faire seuls, avec leurs idées.

III.3) Vérifions

Est-ce que nos 3 « phrases-clés » (ou 4, si on en a trouvé 4, ou 5, si l'on veut coller aux 5 lois de Connac) pourraient vraiment englober toutes les situations de la classe ? Est-ce que nos 3 phrases-clés répondent à tous les besoins que vous avez exprimés ?

On s'amuse à énumérer des situations d'infractions, et on vérifie si la Loi a prévu cela. Normalement, puisque les mots-clés viennent des besoins regroupés, c'est bon.

Nous avons trouvé nos 3 lois de la classe, qui répondent à tous nos besoins.

Notre règlement peut s'arrêter là.

Je me teste : Ces situations arrivent en classe

A quelle(s) loi(s) peut-on faire référence pour tâcher de traiter le problème ?

Attention : ce jeu ne fonctionne qu'avec le modèle « 3 lois ».

	Loi n°1	Loi n°2	Loi n°3
Un enfant n'a pas ses affaires pour travailler.			
Deux enfants se parlent mal / se tapent / s'insultent.			
Un enfant s'est fait voler son gouter.			
Un enfant veut tout le temps donner les réponses (et à chaque fois ce sont les bonnes, il est « à Haut Potentiel »).			
Un enfant « hyperactif » a besoin de bouger toutes les 10 minutes : je le laisse faire ?			
Un enfant en difficulté a besoin de venir voir le maître à chaque fois qu'il a fait quelque chose, pour valider, pour se rassurer.			
Des enfants ne viennent pas se ranger quand ça sonne, ils continuent à jouer au foot.			

Parenthèse : quelques éclaircissements sur des formulations-types

Dans nos lois et nos règlements, il arrive que l'on apporte nous-mêmes des formulations-types, auxquelles les enfants peuvent ne pas avoir pensé. Nous assumons ce rôle de « transmission inter-générationnelle ».

Le maître/la maîtresse est là pour tous les élèves

Beaucoup d'enfants ont besoin de l'adulte pour apprendre. L'adulte doit donc être disponible pour chacun des enfants. Mais si un enfant accapare trop l'adulte, que ce soit pour des raisons de comportement ou des raisons cognitives, les autres enfants vont être lésés. Or, chacun a le droit aux mêmes conditions d'apprentissages.

Chacun doit faire de son mieux

On ne peut demander l'impossible. Ni aux enfants, ni aux adultes. Mais ce que l'on peut exiger, et ce n'est pas inintéressant du point de vue philosophique non plus, c'est que chacun donne le meilleur de lui-même. Dans le travail et dans ses relations aux autres. Cette phrase incluse dans une loi vise à déculpabiliser un peu, à relativiser, à tolérer que non, personne n'est parfait, mais que oui, tout le monde travaille sur lui-même, sans attendre que d'autres fassent le boulot à leur place.

III.4) Mise en forme

L'on fera appel à la créativité de chaque lecteur/lectrice pour mettre joliment en forme ces 3 lois : les écrire telles quelles sur des affiches, les écrire en gros, en y accoler les règles qui en découlent, ou les besoins exprimés au début, pour pouvoir y faire référence... Les choix sont ici nombreux (nous en avons placé plusieurs exemples dans les pages suivantes).

IV) Pour aller plus loin : droits et devoirs

Si l'on veut développer cette notion, il est toujours possible de donner un tableau à remplir aux enfants, pour qu'ils s'approprient bien les articulations entre lois et règles d'une part, droits et devoirs d'autre part.

	Mes droits (la loi me protège)	Mes devoirs (la loi protège les autres)
Loi n°1		
Loi n°2		
Loi n°3		

Consignes (très accompagné, parce que un peu compliqué à saisir : on fait des exemples ensemble, puis on circule pour accompagner individuellement).
Différentes possibilités d'accroches :

- **Axe 1 : partir des règles écrites peu à peu pendant les premiers jours** : Où est-ce qu'elles pourraient se ranger ? On cherche ensemble...

- exemple 1 : "J'ai le droit d'avoir une bouteille d'eau" : droit issu de la Loi n°2, « travailler dans de bonnes conditions » / Devoir : "la remplir sans gêner"

- exemple 2 : "J'ai le droit de me déplacer si ça ne dérange pas mon travail ou celui des autres" : découpé entre Droits Loi n°1 "J'ai le droit de me déplacer" et Devoirs Loi n°1 "Mes déplacements permettent au travail de bien se faire"

- **Axe 2 : partir des besoins relevés en début de séquence** : ce besoin, comment on pourrait le reformuler en règle ?

- exemple : "besoin de calme" --> Loi n°2, « sécurité affective » : "J'ai le droit d'être au calme pour travailler" mais tout de suite : "J'ai le devoir d'offrir du calme aux autres pour travailler"

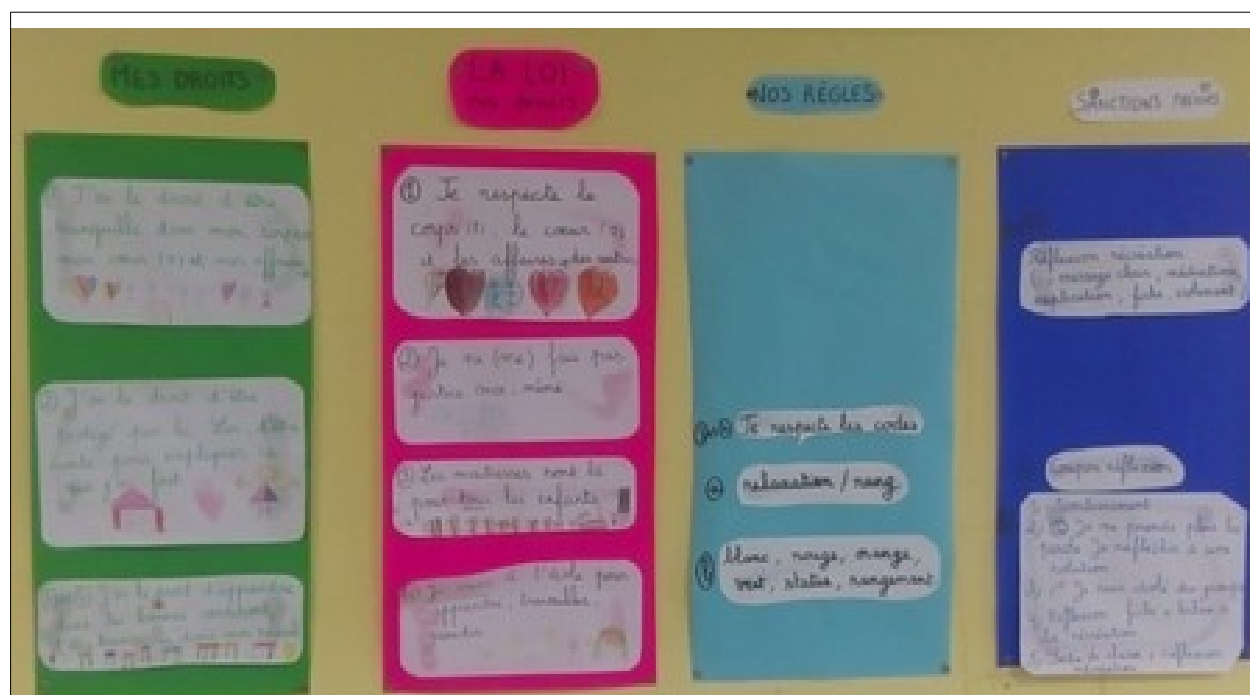
7. . Exemples de lois, règles, règlements...



Exemple 1 : 3 lois. En-dessous, on écrit au stylo des règles englobées dans chaque loi.



Exemple n°2, réalisée par les enfants, avec illustration des règles



Exemple n°3 : 4 lois. Met en avant l'articulation droits/loi/règles/sanctions

LA LOI

Elle s'applique partout, elle ne peut être modifiée, négociée.

Droits <i>(La loi a pour but de protéger chacun dans ses droits fondamentaux)</i>	Devoirs <i>(La loi impose donc à chacun de respecter des règles)</i>	Sanctions <i>(Leur but est de faire prendre au sérieux la loi, de faire évoluer un comportement)</i>
Chacun a le droit d'être tranquille dans son corps, son cœur, ses affaires.	1. Je respecte le corps, le cœur et les affaires des autres. <i>(pas de coups, de bisous forcés, de moqueries, d'insultes, de harcèlement, de vols, de dégradations, de goûters demandés avec insistance, on ne coupe pas la parole, on écoute les autres, ne pas cracher ...).</i> Je préviens les adultes dans le cas où quelqu'un vivrait une situation dangereuse : violence physique ou morale (harcèlement, racket...)... Je respecte les biens publics : je ne détériore pas les objets, je ne jette pas de déchets par terre et je ne joue pas avec.	Selon la gravité et la nécessité : Chercher une solution pour réparer, améliorer la situation. Faire des travaux d'intérêt général pour rendre service à la collectivité. S'isoler des autres momentanément pour comprendre ce qui a
Chacun a le droit d'être protégé par la loi, d'être écouté pour expliquer ce qu'il a fait, d'apprendre de ses erreurs et de pouvoir réparer ce qu'il a fait sans subir de vengeance.	2. Je ne fais pas justice moi-même. <i>(pas de vengeance, de coups pour rendre, des cas de légitime défense peuvent être acceptés si la personne n'avait pas le choix pour se protéger.)</i>	pu blesser les autres. Réfléchir (réflexion orale / écrite / imposée par un adulte pendant un temps de récréation ou non / dans la classe ou dans une autre classe) Perdre des droits : avoir un permis rouge ou orange (cf PCLR) Etre convoqué à l'école avec ses parents.
Chacun a le droit d'être tranquille dans son travail, d'apprendre dans des bonnes conditions.	3. Les maitres(ses) sont là pour TOUS les enfants. <i>(J'apprends à attendre mon tour pour demander leur attention)</i> 4. Je viens à l'école pour apprendre, travailler et grandir. Je dois être assidu, ponctuel. Je dois avoir un comportement qui permette à tout le monde d'apprendre.	

RÈGLEMENT BÂTIMENT C



LOIS *(non négociables, applicables à tous, partout)*

1. Je respecte le corps, le cœur et les affaires des autres.
(ni coups, ni insultes, ni moqueries, ni vol, ni dégradation de matériel...)
2. Face à une situation de violence, j'agis de manière responsable (assistance à personne en danger, en alertant un adulte de l'école, sans violence, en me protégeant)
3. Je viens à l'école pour apprendre et travailler.
4. Les enseignant.e.s sont là pour tous les élèves.

RÈGLES

(applicables à notre bâtiment pour respecter la loi, peuvent être modifiées selon les besoins)

Général

- **Bâtiments (classes, couloirs)** : sur autorisation, accompagné.e.s, calme, marche
- **Toilettes** : sur autorisation, 3 maximum, pendant la récréation sauf cas particuliers, plus possible quand ça sonne, garçons : préau / filles : bâtiment C.
- **Jeux personnels** : sous la responsabilité des enfants
Sanctions prévues si ces jeux sont sortis en classe :
 - 1ère fois : objet gardé par l'enseignant.e, rendu en fin de journée.
 - 2ème fois : objet rendu en main propre aux parents.
 - 3ème fois : objet donné à la directrice.
- **Interdits** : bonbons, sucettes, chewing-gums, gouters le matin, objets dangereux ou de valeur, s'amuser devant la cantine (escaliers, rampe)



Exemple d'affiche Lois/Règles pour une école qui a plusieurs bâtiments : les 4 lois sont les mêmes dans toute l'école, les règles peuvent changer d'un bâtiment à l'autre, mise en page Lucile Dufay, enseignante Aude.

LES CODES DE CONDUITE

Ils correspondent à un comportement attendu pour apprendre à mieux vivre ensemble. Le non respect n'amène pas de sanction mais un rappel du comportement attendu.

- Être poli : dire bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît...
- Lors d'un goûter, d'un repas collectif : attendre que chacun soit servi pour commencer à manger, ou à boire.
- Porter une tenue correcte et adaptée aux activités proposées.

